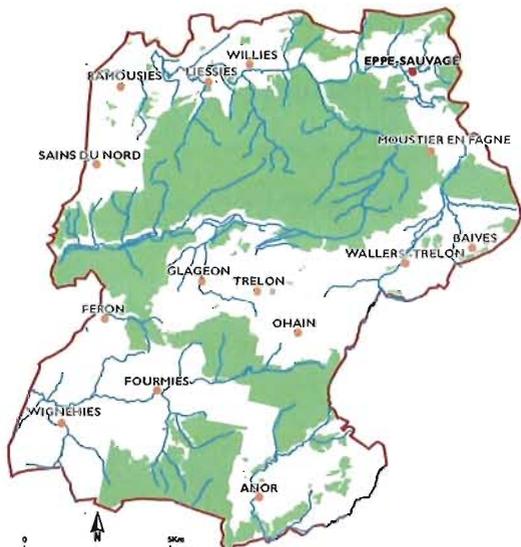


Le Patrimoine bâti

La Fagne de Trélon

Baives
Liessies
Ramousies
Waller-Trélon
Willies

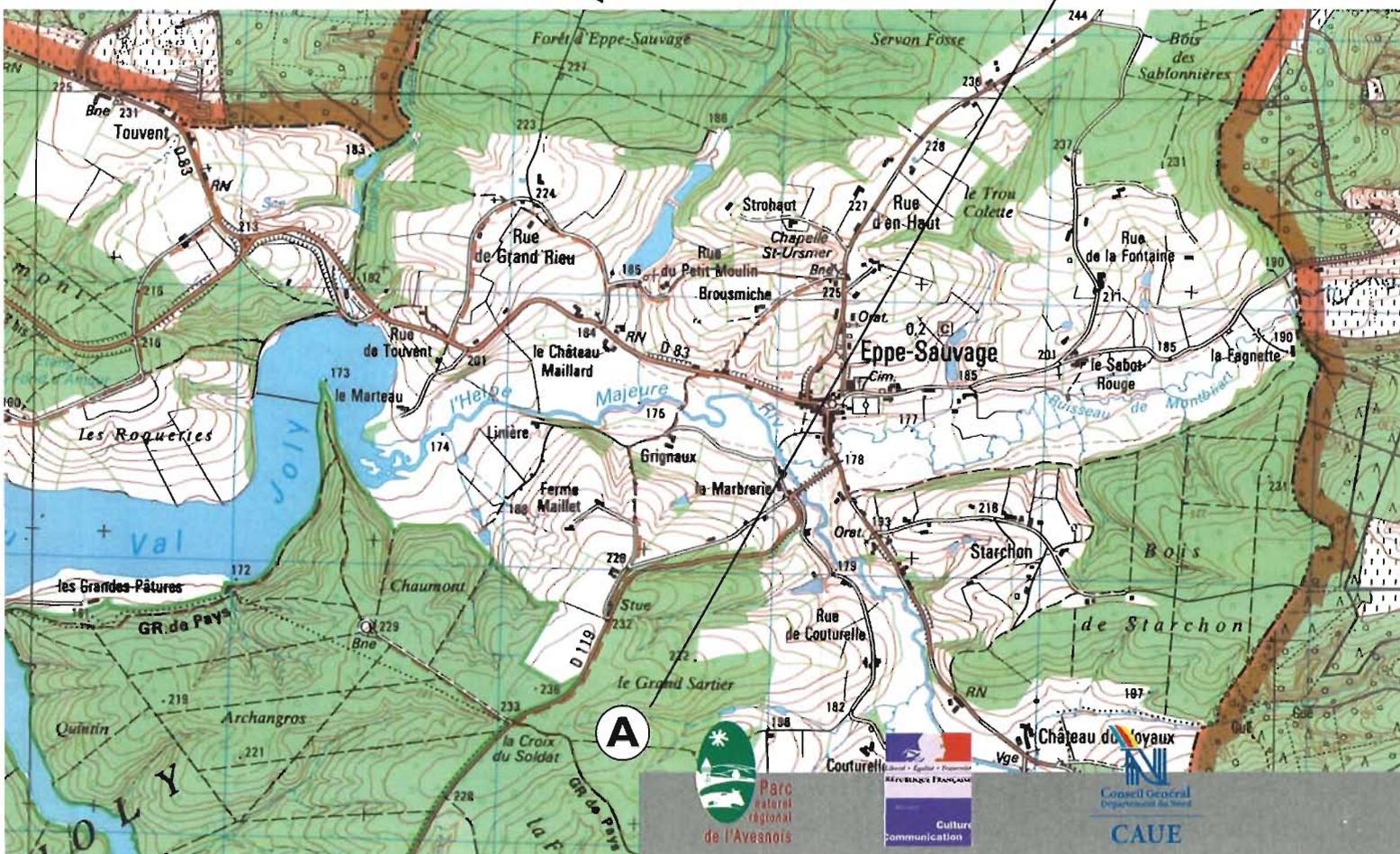
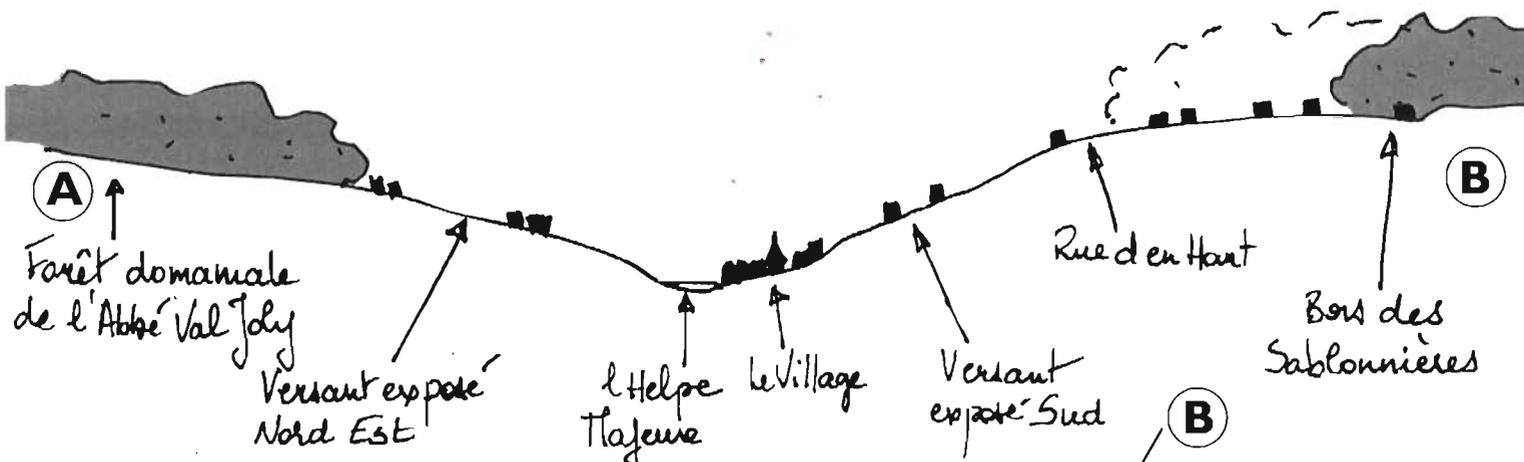


Source : Sigale® - IGN BD carto® 1990 - 1991

Eppe-Sauvage

Typologie paysagère la vallée encadrée de forêts

- vallée encadrée de forêts (grands massifs boisés),
- présence de la rivière l'Helpe-Majeure,
- noyau bâti implanté sur versant et/ou en fond de vallée,
- perception orientée par l'axe de la vallée (co-visibilité d'un versant à l'autre),
- activité agricole dominante.



Parc naturel régional de l'Avesnois



Communauté de Communes de l'Eppe-Sauvage



Commissariat aux Aménagements Urbains et à l'Équipement

Implantation paysagère



L'église depuis la rue d'En Haut.

de la vallée le long d'une rue où le bâti y est relativement dense, aligné et mitoyen.

Installé sur le bas du versant et le fond de vallée, à la confluence entre l'Helpe-Majeure et le ruisseau de Montbliart, le village d'Eppe-Sauvage s'est développé en utilisant l'orientation des deux vallées.

Sa **forme générale en étoile** s'organise autour d'un cœur constitué de l'église et de sa place et s'étire jusqu'au fond.

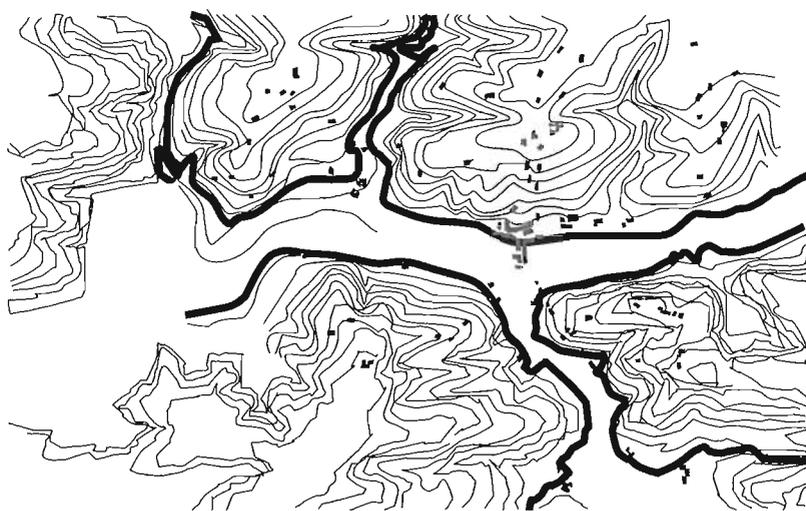


La rue de Verdun



Le versant nord avec à l'arrière plan le bois des Sablonnières.

Au dessus du village, gravissant le versant nord, bocager, s'égrene le bâti de la rue d'En-Haut jusqu'à dans la forêt dégageant une clairière linéaire de plus en plus étroite.

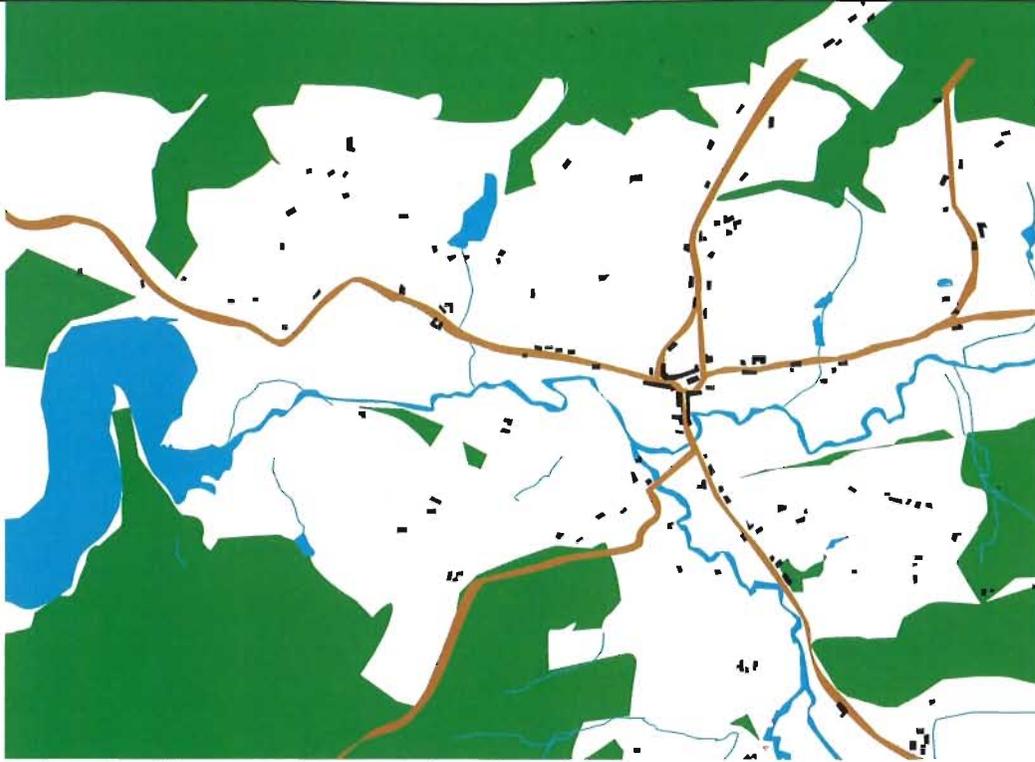


Un village implanté à la convergence de trois versants

Le versant sud, bien marqué et limité sur la crête par la lisière de la forêt de Trélon, propose une occupation du sol mixte mêlant prairies et cultures sur la pente. Le **bâti**, essentiellement composé de fermes, est **réparti sur l'ensemble du versant** et a sans doute contribué au découpage de la limite forestière au profit du défrichement agricole.



La rue d'En-Haut



Les fermes éparpillées sur le territoire communal, cernées par la forêt.



Le hameau de Touvent.

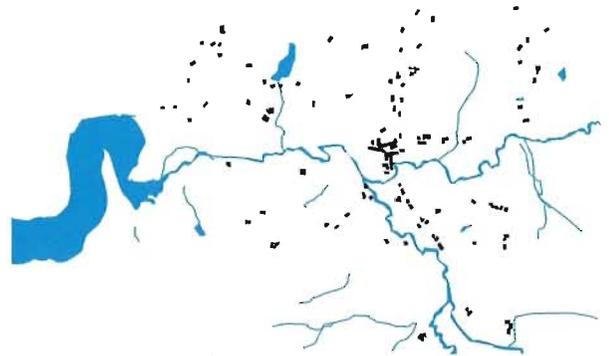
Situé sur **les hauteurs**, à l'écart du village, le hameau de **Touvent** se trouve en situation isolée au sein d'une clairière à dominante agricole. La forme

linéaire du bâti le long de l'axe (RD83) et le maintien d'une activité minimum (station service, brasserie...) dans ce secteur enclavé est lié à sa position **transfrontalière** qui génère une fréquentation régulière. Il offre de plus des qualités de **belvédère unique sur la Fagne** de Trélon avec des vues lointaines jusqu'au delà d'Ohain.



La vallée de l'Helpe-Majeure parallèle à la route menant à Moustier-en-Fagne.

En liaison avec l'Helpe-majeure et le ruisseau de Montbliart, se sont implantées **les demeures prestigieuses des maîtres de forges**, encore visibles aujourd'hui. Elles sont installées soit en terrasse au dessus du lit de l'Helpe, soit dans le fond de vallée élargi pour tirer parti des différents cours d'eau.



Un village implanté à la confluence de l'Helpe-Majeure et au ruisseau de Montbliart



La base nautique du Val Joly.

Enfin, à l'ouest de la commune, **le site du Val Joly** s'organise de manière isolée et complètement indépendante du village d'Eppe-Sauvage. Depuis la RD 83 qui le longe, la vision du lac artificiel rapproche les deux versants forestiers de la vallée dont la rive sud reste particulièrement inaccessible. De façon générale, cette zone est aujourd'hui très **peu bâtie** hormis les équipements de la base de loisirs et le camping situé en surplomb sur la commune de Willies. Seule la base nautique reste

visible sur une courte séquence. En s'éloignant de la rive, la route s'enfonce dans la forêt et ne permet plus aucune vision des autres pôles d'accueil et d'activités situés au bord du lac.

Les sous-ensembles

Touvent



Le grand Rieu



La rue d'En-Haut



Le Val Joly



Le château Maillard



Le Starchon



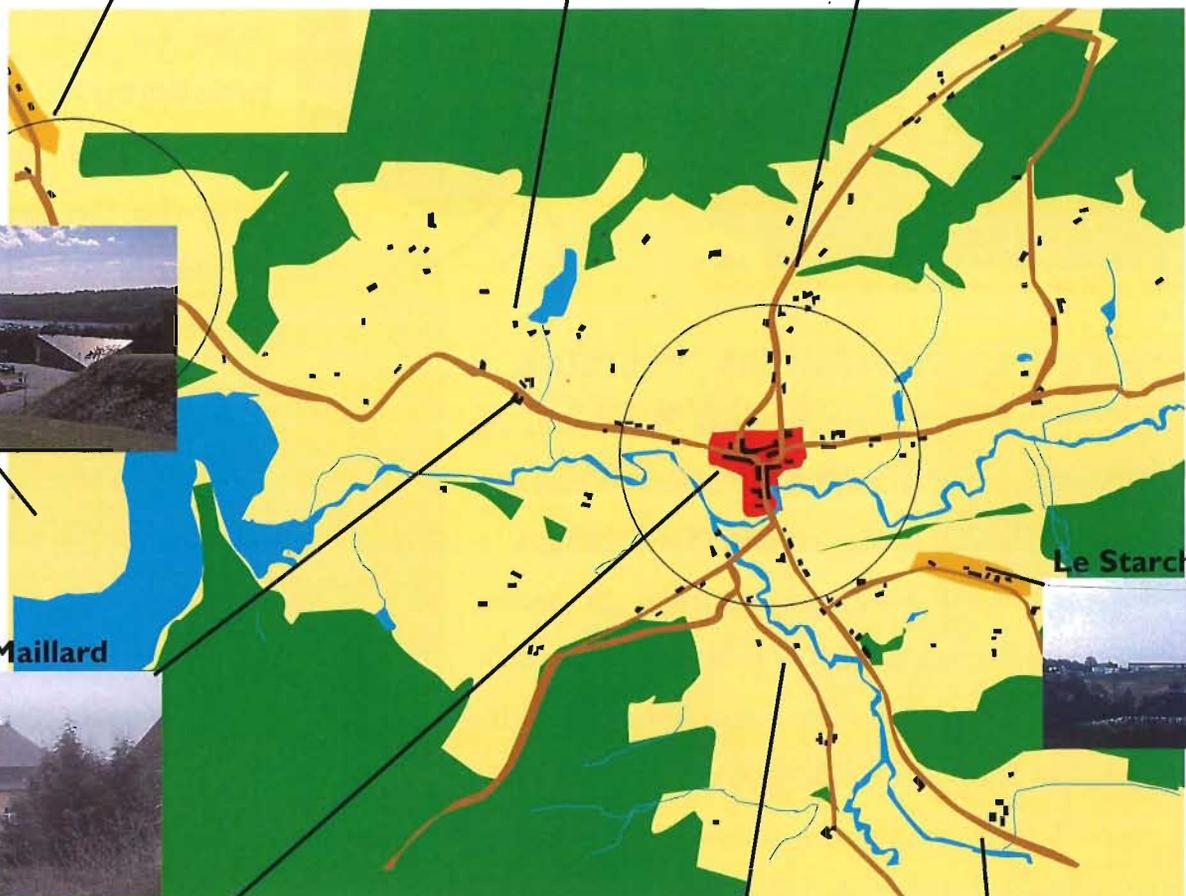
Le noyau



La rue de Couturelle



Le château Voyaux



○ Périmètre Monument Historique

-  Noyau
-  Extensions
-  Hameaux
-  Ecartés
-  Isolés

Les extensions, les hameaux, les écarts et les isolés

Les fermes satellites,

la rue d'En-Haut et la rue de la Fontaine :

Ce sous-ensemble est globalement linéaire et composé de fermes isolées. Le bâti est organisé le long d'une route en boucle à partir du noyau. Celle-ci vient buter sur la frontière franco-belge, dans la forêt.

Ces fermes sont situées dans la pente, à flanc et partiellement sur le plateau, la plupart implantées parallèlement à la route. Quelques unes d'entre elles, nommées «Terre à l'Agace» sont organisées autour d'un embranchement en impasse. Au niveau de la rue de la Fontaine jusqu'au «Sabot rouge», les fermes sont implantées parallèlement au lit du ruisseau de Montbliart. Le bâti est séparé de la route par un système de fossés de drainage et de haies.

Enjeux et orientations :

- il est souhaitable sur ce secteur de conserver l'implantation traditionnelle basée sur l'alternance bâti/pâturage qui possède l'avantage d'offrir des vues latérales sur les pâturages et la forêt. Ces fenêtres sont conditionnées autant par la densité du bâti à maîtriser que par la gestion régulière des haies bocagères à maintenir en taille basse.

Le Val Joly :

Il est composé d'un ensemble d'équipements de loisirs. C'est un système propre, fonctionnant en autarcie. Il n'y a pas de lien avec le village. L'ensemble est composé d'un camping sur la commune de Willies, d'une ancienne ferme, d'une brasserie et de divers équipements, reliés à une base nautique. Il comporte différents types de bâti : maisons en bois avec un bâtiment commun en brique pour le camping, la base nautique, ferme du XIX^e siècle, brasserie très récente. Le camping est séparé des autres équipements par la route. Il est caché, ainsi qu'une partie des installations, derrière un rideau d'arbres. Seule la base nautique aux formes angulaires et la ferme d'accueil sont visibles depuis la route.

Enjeux et orientations :

La réalisation de la station touristique actuellement en projet va considérablement bouleverser l'organisation du site.

La densification bâtie du site doit se faire en préservant le paysage dans lequel elle s'inscrit (paysage de vallée, horizons boisés, possibilité de co-visibilité de versant à versant) et son environnement (pâturages, forêt, bocage, eau) ; le choix des emplacements pour la construction d'équipements nouveaux est donc primordial.

Enjeux généraux :

- le tissu suffisamment lâche et dispersé peut accepter l'implantation de constructions nouvelles isolées,
- préserver les lisières de la forêt,
- préserver la co-visibilité de versant à versant,
- entretenir les haies afin qu'elles ne masquent pas le paysage et les vues sur le bâti,
- privilégier les essences locales pour les abords des bâtiments,
- respecter les principes d'implantation identifiés pour chacun des lieux (alignement, retrait...)
- préserver la structuration des abords entre le bâti, la parcelle et la route afin d'en préserver l'aspect rural actuel, caractérisé par les zones herbagères, les fossés drainant et les haies.

Les fermes du Grand Rieux :

Ce sous-ensemble est composé de fermes isolées, sur le haut d'un versant, en lisière de forêt, et comprend des constructions récentes. Certaines sont situées en terrasse avec vue sur le lac, sans lien visuel au noyau du village. Le bâti est composé autour d'un carrefour, en co-visibilité avec le versant d'en face.

Les entrées monumentales, château Maillard et château Voyaux :

Ces deux ensembles font office de signal, en annonçant le noyau du village. Organisés autour d'une cour, d'anciennes forges comprenant un logis seigneurial des anciens maîtres de forge et une ferme, sont implantées à proximité de l'Helpe. Le château Maillard se referme sur son site, tandis que le château Voyaux s'offre au regard.

La rue de Couturelle :

Il s'agit d'un écart linéaire et discontinu. Depuis la route de Trélon, il est marqué à son embranchement par une maison de maître, puis se succèdent quelques fermes isolées ou regroupées par deux. Cette rue débute au niveau de l'Helpe, puis s'élève au-dessus de la vallée, sur le versant. Les fermes sont plutôt parallèles à la voie, sur talus. Le chemin de Couturelle est parallèle à la D83, symétriquement par rapport à l'Helpe.

Touvent :

Il s'agit d'un hameau de type linéaire discontinu, situé à la frontière belge. Il est situé sur le plateau, distant du village, sans lien direct au noyau. C'est un lieu hybride, composé de stations service, de différents commerces, d'une maison de repos et de fermes anciennes... La partie droite de la route se situe en Belgique. Ici coexistent deux usages, sans lien entre eux, des fermes côté français et des services côté belge.

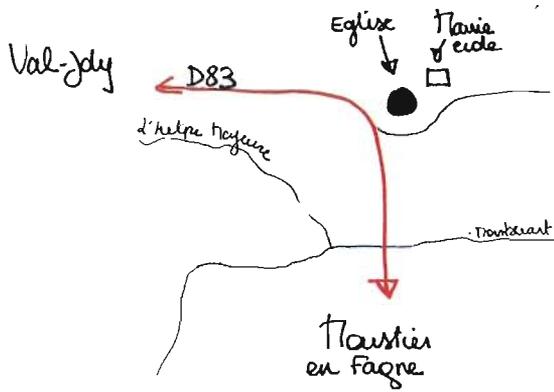
Le Starchon

Il s'agit d'un hameau linéaire qui suit la pente et la crête, se terminant en impasse. Il est situé sur une zone dominante, en co-visibilité avec le noyau. Il est constitué de fermes et de maisons neuves implantées en partie dans les bois.

Enjeux et orientations :

- être attentif aux registres architecturaux utilisés et privilégier des constructions conformes à l'identité du territoire,
- privilégier une implantation sur la « ligne de crête », ménager des ouvertures visuelles sur le paysage de la vallée, et enfin respecter l'implantation parallèle à la route.

Le noyau et la place



La rue de Verdun.

Versant Nord
→



Coupe ouest-est sur le noyau.



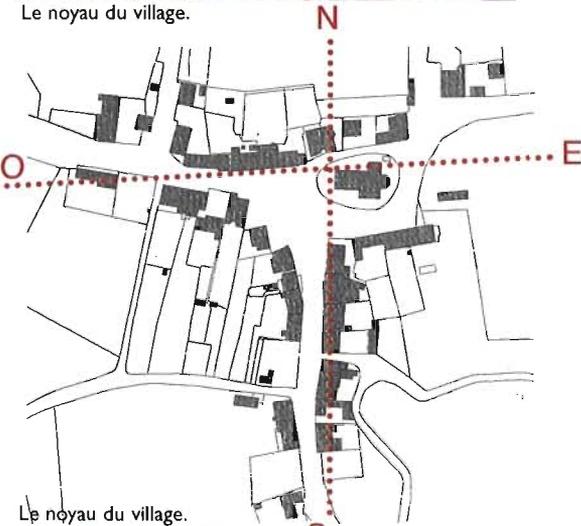
Coupe nord-sud sur le noyau.



→
pente vers le fond de vallée



Le noyau du village.



Le noyau du village.

Le noyau :

Il est constitué par une zone de carrefour en Y comprenant du bâti linéaire, mitoyen et dense. L'ancien presbytère marque l'articulation entre la rue de Verdun et la rue de la Fontaine. Au sud, le noyau est délimité par le ruisseau de Montbliart. Il est composé d'habitations, de commerces et de fermes anciennes. Le caractère rural prédomine. Différents types de limites entre les espaces publics et privés peuvent être identifiés :

- un trottoir bitumé directement en contact avec les maisons
- un talus herbager
- une petite clôture définissant une mini-cour
- l'installation de bancs devant certaines maisons
- un trottoir cimenté
- des pavages
- et dans la partie ouest de la rue de Verdun, des escaliers maçonnés.

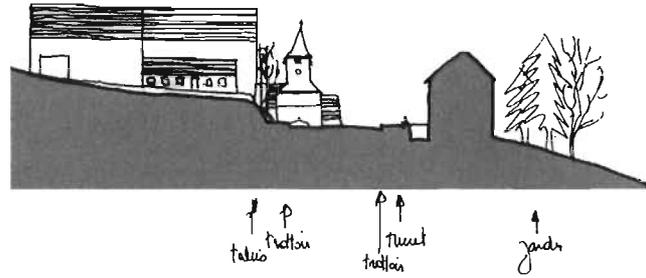
Le noyau est lisible car le bâti est dense. Seule la partie située à l'arrière de l'église, rue de la Fontaine, comprenant la mairie, ne se devine pas lorsque l'on traverse le village. Cette route s'est marginalisée par rapport à l'axe reliant Liessies à Trélon.

Les places de l'église et de la mairie :

Elles forment le cœur du noyau, son articulation. La place s'organise autour de l'église ; sa forme est délimitée par les voies de circulation que sont la départementale 83 et la rue de la Fontaine. Ses limites sont relativement marquées, sauf à l'est où un talus herbager prolonge l'arrière de la place. Contrairement à Baives, la mairie apparaît rejetée de la place du village. La place est un lieu de rencontre et de circulation, avec la présence d'un café. L'église, inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, en est l'élément central. La place est également marquée par la présence du monument aux morts. Le bâti au nord est en contact direct avec le bitume de la place, sans transition. L'église est posée sur un socle : un haut muret la sépare de l'espace de la place. Seul un escalier en pierre bleue et le parvis dallé en permettent l'accès. Les gradins de la salle polyvalente se veulent une transition entre l'espace public de la place et celui de la salle.

Enjeux et orientations :

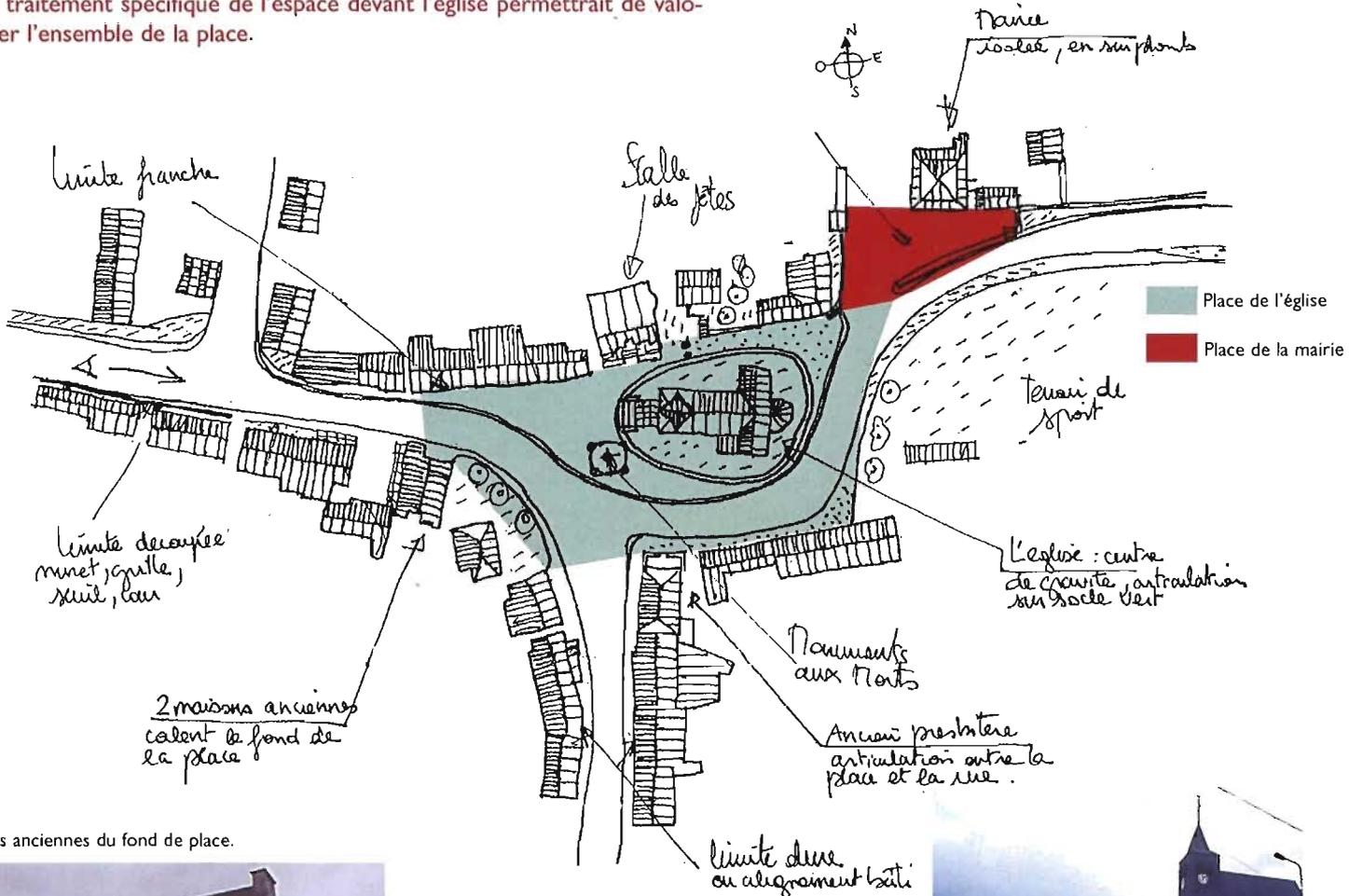
- implanter le bâti du cœur du village en front à rue (directement sur la rue),
- soigner les espaces privés résiduels qui offrent l'opportunité d'enrichir l'espace public et de mettre en scène les façades du cœur du village.
- affirmer l'identité de chacune des deux places (celle de l'église et celle de la mairie) situées sur des terrasses en mettant en valeur les différences de niveaux et en facilitant leur enchaînement en palier. Le talus donnant sur le terrain de football doit permettre de raccorder ces deux places.
- un traitement spécifique de l'espace devant l'église permettrait de valoriser l'ensemble de la place.



Coupe sur l'entrée du village depuis Liessies.



La salle polyvalente.



Les maisons anciennes du fond de place.



Le monument aux morts et l'église sur son socle.

Ancienne province du Hainaut
Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe
Canton de Trélon

Superficie de la commune : 1667 hectares
Population : **218** (chiffres de 1999)
15^e siècle : 10 feux ; 1773 : 232 ; 1846 : 897 ;
1900 : 595 ; 1921 : 478 ; 1946 : 410 ; 1975 :
264.

Document d'urbanisme :
MARNU

Edifices protégés au titre des monuments historiques :

- Eglise Saint-Ursmer (XVI^e et XVII^e siècles), inscription par arrêté du 14 avril 1947.
- Oratoire Notre-Dame de Liesse (1826), inscription par arrêté du 4 avril 1947.

Etymologie :

Le village d'Eppe-Sauvage tire son nom de l'association du nom de la rivière qui le traverse, l'Helpe et du latin sylvestris qui l'apparente à une contrée sauvage et boisée.



Historique :

Le premier habitat sur le village d'Eppe-Sauvage se situe au lieu-dit «Linière» à l'époque néolithique. Une villa gallo-romaine a été mise à jour en 1858 sur le même secteur, révélant des poteries, des médailles, ainsi que des meules en granit. Suite aux défrichements des X^e et XI^e siècles, le village se développe sur les flancs des collines qui bordent la vallée de l'Helpe-Majeure et le ruisseau de Montbliart. L'essor véritable du village intervient au XVI^e siècle avec le développement d'une industrie du fer qui le place au cœur d'un véritable bassin industriel le long de l'Helpe. En 1515, la lettre patente du seigneur des lieux, le prince Charles de Croÿ, confirme le développement de l'activité des forges. Eppe-Sauvage possède alors quatre forges : le Voyaux, le Marteau, le Grignaux et Willies. Des maîtres de forges comme les Polschet suscitent la construction de riches habitations comme en témoigne encore aujourd'hui le château Voyaux sur la route de Moustier-en-Fagne. Depuis l'avènement de Philippe II en 1556 jusqu'au traité d'Utrecht en 1715, le Hainaut est ravagé par les guerres franco-espagnoles. Ainsi le village d'Eppe-Sauvage est presque entièrement incendié en 1651 par les troupes combattant pour le roi de France du général Rose. A la suite du traité de Nimègue en 1678, le village appartenant aux Pays-Bas espagnols est rattaché au royaume de France. Au XVIII^e siècle, les Merode, seigneurs de Trélon, établissent des hauts fourneaux, modernisant les anciennes forges. Construit vers 1770, Château Maillard témoigne de la richesse produite par les forges. Le village se développe jusqu'à compter, au milieu du XIX^e siècle, plus de 900 habitants. Cependant, l'établissement de la nouvelle frontière coupe Eppe-Sauvage d'autres centres sidérurgiques comme Montbliart et Rance. Son organisation administrative et économique en est modifiée. L'activité douanière devient centrale dans la vie du village. La sidérurgie décline dans la deuxième moitié du XIX^e siècle au profit des hauts fourneaux de l'actuelle Wallonie. Elle est remplacée par l'élevage et l'industrie laitière. En 1966-1967 est édifié par EDF un barrage sur l'Helpe majeure destiné à assurer la réfrigération des groupes de la centrale thermique de Pont-sur-Sambre, ainsi qu'à réguler le cours de la rivière sujette auparavant à des crues. Cette construction a malheureusement suscité la disparition d'une des plus belles demeures de maîtres de forge, celle du Marteau.

Bibliographie :

DUVOSQUEL Jean-Marie (sous la direction de), Albums de Croÿ II, Propriétés des Croÿ, Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 1988, p. 60 et 61 (planche I). DUVOSQUEL Jean-Marie (sous la direction de), Albums de Croÿ IX, Comté de Hainaut VI, Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 1989, p. 110 et 111 (planche 25). MICHAUX Edmond, Recueil de notes historiques concernant le village d'Eppe-Sauvage, s.n., s.l., 1957.

Pour des informations complémentaires sur la Fagne de Trélon, vous pouvez vous référer au «Guide technique des paysages», aux fiches thématiques sur le bâti, documents édités par le parc ainsi qu'à la charte d'identité du pays de Fourmies-Trélon réalisée par le cabinet Empreinte associé à l'agence Grafteaux-Klein.